



SECRÉTARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DES RETRAITES  
ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

Liberté  
Égalité  
Fraternité

*Le Secrétaire d'Etat*

Paris, le 08 FEV 2022

N/Réf : D-22-003426

Monsieur le Président,

Les trois organisations professionnelles d'employeurs représentatives au niveau national et interprofessionnel m'ont sollicité concernant les modalités d'organisation de la gouvernance des services de prévention et de santé au travail.

Vous trouverez ci-joint le courrier de réponse que je leur adresse en leur demandant, comme elles l'ont souhaité et prévu dans le cadre de l'accord national interprofessionnel, de s'organiser.

Je vous remercie, ainsi que votre directeur, pour l'accompagnement que vous pourrez apporter dans le déploiement des opérations de renouvellement des membres des conseils d'administration des services.

Celui-ci doit se faire dans un climat apaisé vous permettant de déployer sereinement la réforme de la santé au travail et d'assurer la continuité du service. C'est un enjeu essentiel pour les salariés et les entreprises.

Je sais pouvoir compter sur vous.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

*Bien à vous,*

Laurent PIETRASZEWSKI

Monsieur Maurice PLAISANT  
Président  
PRESANSE  
10 rue de la Rosière  
75015 PARIS